

C'est une popularité aussi légitime, aussi honorable, fondée elle aussi sur des intentions droites, et disons-le, sur une personnalité ayant su habilement se ménager, qui a fait accueillir au milieu des acclamations d'un jubilé universel l'élévation de l'honorable Louis François Rodrigue Masson au poste de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

La formule du serment d'allégeance des gouverneurs-généraux et des lieutenants-gouverneurs du Canada ayant été changée par ordre daté de Londres, au mois d'octobre 1878, le nouveau lieutenant-gouverneur a prêté serment d'allégeance, le jeudi, 7 novembre courant, par cette simple formule :

“ Je, Louis-Rodrigue Masson, jure que je serai fidèle et porterai vraie allégeance à Sa Majesté la Reine Victoria. Ainsi, que Dieu me soit en aide.”

C'est par oubli que le marquis de Lansdowne, gouverneur général du Canada, a prêté serment d'après l'ancienne formule si outrageuse, en certaines parties de son texte, aux sentiments catholiques.

* *

Le plus important, le plus solennel des événements du mois est le Concile Plénier des évêques des Etats-Unis, tenu en la cathédrale de Baltimore, ouvert le 9 novembre et qui se terminera le 30 novembre.

Le premier concile plénier avait été convoqué pour le 9 mai 1852, et réunissait 6 archevêques, 25 évêques, 1 abbé mitré, 11 supérieurs d'Ordres religieux et séminaires et 12 vicaires-généraux.

Le deuxième, ouvert le 8 octobre 1866, rassembla 7 archevêques, 39 évêques, 2 abbés mitrés, 24 vicaires-généraux, 19 supérieurs d'Ordres religieux, 7 directeurs de séminaires.

Le concile plénier actuel est composé de 13 archevêques, 60 évêques, 7 abbés mitrés, 11 monsignors, 18 vicaires-généraux, 23 supérieurs d'Ordres religieux, 12 recteurs de séminaires, 90 théologiens. En outre, le nombre des prêtres présents dépasse le nombre des prêtres qui ont assisté aux deux premiers conciles.

Ce troisième concile a occasionné les préparatifs les plus considérables : le sanctuaire de la cathédrale de Baltimore a été agrandi ; un nouvel orgue a été acheté au prix de \$10,000 ; deux chœurs complets ont été organisés pour l'exécution de la musique.

La plupart des délibérations des Vénérables Pères du Concile ont été tenues secrètes, mais le public a été admis aux séances solennelles des dimanches et des jeudis dans la matinée, et aux